

Juin 2011

## RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

**RENOVATION et EXTENSION de la Base Nautique « PAV »**  
**LOT 4 Couverture bacs acier - Zinguerie**  
Esplanade de Bonne Anse  
17570 LA PALMYRE

**Date d'envoi de la publication : 28 Juin 2011**

**Date limite de réception des offres : 22 Juillet 2011 à 12 heures**

**Maître d'ouvrage :**  
**Commune des Mathes La Palmyre**  
**10 rue de la Sablière 17570 LES MATHES**

**Maître d'œuvre :**  
**P<sup>2</sup> Architecture\_ Jean-Marc PEIGNIER et Zoé PIAZZA**  
**24 rue de la Seudre 17390 LA TREMBLADE**

Le présent règlement comporte 6 pages

### SOMMAIRE

Art.1 Maître d'ouvrage/Maître d'oeuvre  
Art.2 Objet de la Consultation  
Art.3 Dispositions générales  
Art.4 Dossier de consultation  
Art.5 Présentation des propositions  
Art.6 Date de remise des offres  
Art.7 Jugement des propositions

**Article 1. Maître d'ouvrage/Maître d'oeuvre**

**Maître d'ouvrage**

Commune des Mathes La Palmyre  
10 rue de la Sablière BP 60013 17570 LES MATHES  
Il est désigné dans les différents documents sous le nom de « Maître d'ouvrage ».  
Monsieur Jono, Maire des Mathes représente le pouvoir adjudicateur du marché.

L'entreprise remettra toutes les pièces ainsi que tous les documents à l'adresse suivante :

Monsieur Le Maire  
10 rue de la Sablière  
BP 60013  
17570 LES MATHES  
Tél. 05 46 22 48 72

**Maître d'oeuvre**

P<sup>2</sup> Architecture représenté par Jean-Marc Peignier et Zoé Piazza  
24 rue de la Seudre  
17390 LA TREMBLADE  
Tél. 05 46 75 80 87

**Article 2. Objet de la consultation**

Rénovation et extension de la Base Nautique « Palmyr Atlantic Voile » située sur l'esplanade de Bonne Anse à La Palmyre : lot n°4 couverture bacs acier - zinguerie.

**Procédure de passation**

La consultation est passée selon la Procédure Adaptée en application des articles 26-II-5 et 28 du Code des Marchés Publics.

**Article 3. Dispositions générales**

**Décomposition en lots**

L'ensemble des travaux de la présente opération est divisé en 14 lots attribués lors d'une précédente consultation, à savoir :

Lot 01 DEMOLITION  
Lot 02 MACONNERIE  
Lot 03 STRUCTURE BOIS/CHARPENTE  
Lot 04 COUVERTURE BACS ACIER/ZINGUERIE  
Lot 05 ETANCHEITE  
Lot 06 MENUISERIES EXTERIEURES  
Lot 07 MENUISERIES INTERIEURES  
Lot 08 PLAQUISTERIE  
Lot 09 ELECTRICITE  
Lot 10 PLOMBERIE  
Lot 11 SERRURERIE  
Lot 12 CHAPE/CARRELAGES FAÏENCES  
Lot 13 SOL RESINE  
Lot 14 PEINTURE

La présente consultation ne concerne que le lot 04 Couverture bacs acier zinguerie

#### **Durée des travaux**

5 mois : du 3 octobre 2011 à début avril 2012.

#### **Phases de travaux**

Les travaux s'effectueront en deux phases de 3 et 5 mois.

Une partie du bâtiment projeté est construite, la première phase de travaux se terminant le 8 Juillet 2011.

Les travaux seront interrompus pendant la saison pour permettre l'activité du PAV.

Ils reprendront le 3 octobre 2011.

Les travaux seront réceptionnés début avril 2012 avant le début de la saison.

La présente consultation n'est concernée que par la seconde phase d'exécution des travaux.

#### **Modalités de paiement**

Le mode de règlement est celui du mandat administratif sur présentation de situations de travaux. Le délai global de paiement est fixé à trente jours à la date de réception de la demande par le maître d'ouvrage. Le délai global de paiement des avances, acomptes et soldes est également fixé à trente jours.

#### **Délai de validité des propositions**

Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

### **Article 4. Dossier de consultation**

#### **Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- \_ le règlement de la consultation
- \_ l'acte d'engagement et ses éventuelles annexes
- \_ le bordereau de prix
- \_ le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) applicable aux prestations
- \_ le cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- \_ les pièces graphiques du DCE :
  - DCE 1\_ Plan de situation
  - DCE 2\_ EXISTANT Plan de masse 1/200°
  - DCE 3\_ EXISTANT Plan 1/100°
  - DCE 4\_ EXISTANT Façades 1/100°
  - DCE 5\_ PROJET Plan de masse 1/200°
  - DCE 10B\_ PROJET Façades Nord et Est 1/50°
  - DCE 6\_ PROJET Plan rez-de-chaussée 1/50°
  - DCE 7\_ PROJET Plan étage 1/50°
  - DCE 8\_ PROJET Coupes AA CC 1/50°
  - DCE 9\_ PROJET Coupes BB DD 1/50°
  - DCE 10\_ PROJET Façades Sud et Ouest 1/50°
  - DCE 11\_ PROJET Détail structure 1/50°

#### **Mise à disposition du dossier par voie électronique**

Conformément à l'article 56 du Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique à l'adresse suivante :

site internet : <http://www.marches.securises.fr>

Les soumissionnaires devront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Un dossier format papier pourra être demandé auprès du pouvoir adjudicateur contre paiement des frais de reprographie, conformément à l'article 41 du CMP.

### **Article 5. Présentation des propositions**

#### **Documents à produire par chaque candidat comprenant les pièces suivantes :**

Justificatifs de candidature :

- \_ Lettre de candidature (DC4)
- \_ Déclaration du candidat (DC5)
- \_ Une liste de références sur les prestations de même nature que le lot soumissionné indiquant le lieu, la date, le mode de dévolution, nature et montant des travaux exécutés sur les 3 dernières années
- \_ Les attestations d'assurances civiles et décennales
- \_ Pour les entreprises en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

Contenu de l'offre

- \_ Acte engagement, contenu dans le DCE à compléter, dater, parapher à chaque page et signer par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaire du marché
- \_ Cahier des Clauses Administratives Particulières à dater et signer
- \_ Cahier des Clauses Techniques Particulières et devis descriptifs
- \_ Bordereau des Prix Unitaires (complété le cas échéant)
- \_ Le règlement de la consultation

Toutes ces pièces devront obligatoirement être datées et signées et comporter le cachet de l'entreprise.

**Langue de rédaction des propositions**

Les propositions doivent être rédigées en langue française

**Unité monétaire**

Le pouvoir adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s)

**Conditions d'envoi ou de remise des plis**

Les candidatures et les offres seront remises en la forme papier (la transmission par voie électronique n'est pas acceptée) et seront placées sous enveloppe cachetée qui contiendra deux enveloppes intérieures également cachetées, portant l'adresse et les mentions suivantes :

MAIRIE DE LES MATHES  
10, rue de la Sablière – BP 60013  
17570 LES MATHES  
Offre pour :  
**MARCHE DE RENOVATION ET D'EXTENSION DE LA BASE NAUTIQUE « PAV »**  
**« NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis »**

Et devront être adressées par pli recommandé avec avis de réception postal ou remise contre récépissé à l'adresse ci-dessus.

Elles devront parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

**Renseignements complémentaires**

Renseignements d'ordre administratif ou visite des lieux, les entreprises sont invitées à s'adresser auprès de :

Mairie des Mathes  
Services Techniques  
10 rue de la Sablière  
17570 LES MATHES  
Tél. 05 46 22 46 38

Renseignements d'ordre technique ou visite des lieux, les entreprises sont invitées à s'adresser :

P<sup>2</sup> Architecture  
24 rue de la Seudre  
17390 LA TREMBLADE  
Tél. 05 46 75 80 87

**Article 6. Date de remise des offres**

La date limite de remise des offres est le vendredi 22 Juillet 2011 à 12 heures.

**Article 7. Jugement des propositions**

**Critères de jugement**

1. Valeur Technique : Notation de 1 à 5 (1 = mauvais, 2 =insuffisant, 3 = moyen, 4 = bon, 5 = excellent) avec pondération de 40%
2. Prix des prestations : Notation de 1 à 5 avec pondération de 40%
3. Qualité de l'offre : Notation de 1 à 5 avec pondération de 20%

Le marché sera attribué au candidat dont la proposition sera la plus avantageuse au regard de ces critères, conformément à l'article 53.IV du Code des Marchés Publics.

A..... Le.....

<b>« Lu et Approuvé » Le maître d'ouvrage</b>	<b>« Lu et Approuvé » L'entrepreneur</b>
---	--